

35^E RENCONTRE NATIONALE DES AGENCES D'URBANISME

À LA RECHERCHE DU
**BIEN COMMUN
TERRITORIAL**

PROGRAMME

17/18 NOVEMBRE 2014
PARIS · ÎLE-DE-FRANCE

F
N
U
FÉDÉRATION
NATIONALE
DES AGENCES
D'URBANISME



Jean Rottner
Président de la FNAU

LE BIEN COMMUN TERRITORIAL, ADN DES AGENCES D'URBANISME

Le « bien commun » peut-il être territorial ? Ce principe s'incarne dans les fondamentaux du droit. Il est au centre des grands engagements internationaux sur le patrimoine culturel, sur la mer, sur le climat, il est aussi au cœur de l'action des élus locaux avec les entreprises, les acteurs et les citoyens, pour construire un « capital territorial commun ».

Dans le code de l'urbanisme « le territoire français est le patrimoine commun de la nation, chaque collectivité publique en est le gestionnaire et le garant dans le cadre de ses compétences ». L'héritage des territoires vient se confronter aujourd'hui à de nouveaux enjeux : la transition énergétique, la ville intelligente, l'innovation sociale, la santé... Le bien commun, c'est la confrontation d'un héritage et de sujets d'actualité. Cela implique d'être innovant, de se mettre en mouvement, d'être même avant le mouvement, d'avoir une vision et de l'audace pour initier des projets et des modes de faire nouveaux.

Dans le tsunami territorial en cours, il ne faut plus opposer l'urbain au périurbain, au rural, il ne faut plus opposer une capitale régionale à une autre grande agglomération dans la même région, mais au contraire faire éclore des coopérations inédites. Nous devons être dans des stratégies partagées, concertées et coproduites. J'ai aussi l'habitude de dire qu'en tant qu'élu, je souhaiterais perdre un peu de mon pouvoir pour le redonner à mes concitoyens, dans une co-construction donnant sa juste place à une citoyenneté bien comprise.

Cette audace et ce sens du « bien commun », c'est le rôle que l'on attend des agences d'urbanisme pour aider les élus et les acteurs à construire des stratégies partagées, des politiques publiques et des formes de gouvernances plus innovantes.

***Jean Rottner**, Médecin urgentiste de formation, Jean Rottner est maire de Mulhouse depuis 2010. Il est vice-président de Mulhouse Alsace Agglomération, délégué à l'habitat jusqu'en 2014 et désormais délégué à l'aménagement de l'espace communautaire et au développement de la nouvelle économie. Il préside l'Agence d'urbanisme de la région mulhousienne (AURM) depuis 2008. Il est également vice-président de l'AMGVF.*

PROGRAMME SYNTHÉTIQUE

LUNDI 17 NOVEMBRE

Journée d'ateliers

10 ATELIERS DÉBATS

A1 Économie du partage: quels enjeux pour les territoires ?

IAU ÎdF, Paris 15^e
14h-17h

A2 Les pratiques collaboratives pour renouveler les politiques publiques

FNAU, Paris 9^e
14h-17h

A3 L'énergie: vers un nouveau modèle sociétal

Caisse des Dépôts, Paris 13^e
10h30-12h30

A3 a L'énergie: retours d'expériences

Caisse des Dépôts, Paris 13^e
14h-17h

A3 b Planification et facteur 4

Caisse des Dépôts, Paris 13^e
14h-17h

A3 c Visite du showroom ERDF: l'innovation au service des politiques énergétiques

ERDF, Paris 15^e
14h-17h

A3 d Visite du centre de recherche GDF Suez: prospectives énergétiques

CRIGEN, Saint-Denis (93)
14h-17h

A4 L'habitat, une ressource en partage

USH, Paris 8^e
13h30-17h30

A5 S'appropriier les patrimoines urbains et naturels

Pavillon de l'Arsenal, Paris 4^e
10h30-12h30 et 14h-17h

A6 Aménager les campagnes urbaines: Amiens + 1

RFF Équinoxe, Paris 13^e
14h-17h

A7 Espaces publics, de l'ordinaire à l'exception

FNAU, Paris 9^e
14h-17h

A8 ALUR en ligne... L'urbanisme s'ouvre à l'open data

IGN, Saint-Mandé (94)
14h-17h

A9 La métropole durable dans les agendas urbains international et européen

AFD, Paris 12^e
14h-17h30

A10 Les métiers de l'urbain, de l'intérêt des individus au bien commun

IAU ÎdF, Paris 15^e
14h-17h

4 ATELIERS VISITES

V1 Clichy-Batignolles, Paris réinventé

Apur, Paris 17^e
14h-17h

V2 Projet Gare-Confluence à Saint Denis, quartier créatif

IAU ÎdF
14h-17h

V3 Les berges de Seine Rive Gauche à Paris, le projet permanent

Apur, Paris 12^e
14h-17h

V4 La reconversion de l'entrepôt MacDonald

Caisse des Dépôts, Paris 19^e
14h-17h

SOIRÉE

Centquatre, 5 rue Curial, Paris 19^e

19h30: remise du Prix de thèse sur la Ville APERAU, PUCA

20h00: accueil apéritif et mot du président de la FNAU

21h: dîner de gala

MARDI 18 NOVEMBRE

Plénière « À la recherche du bien commun territorial »

Centquatre, 5 rue Curial, Paris 19^e

8h15: Accueil café

9h-9h55: Introduction Interventions ministérielles

9h55-11h: TABLE RONDE 1 Des biens communs au bien commun

11h-12h: TABLE RONDE 2 Nouvelles pratiques, nouveaux modes d'action, nouveaux outils

12h-12h10: Mise en perspective

12h15-13h45: Déjeuner-buffet

14h-14h20: Intervention ministérielle

14h20-15h20: TABLE RONDE 3 Biens communs et modèles économiques émergents

15h20-16h20: TABLE RONDE 4 Métamorphose de l'action publique

16h20-16h30: Mise en perspective

16h30-16h45: Conclusion

17h: Café-échanges



LUNDI 17 NOVEMBRE

ATELIERS ET VISITES

10 ateliers et 6 visites sont accueillis par les partenaires de la FNAU pour la première journée de la 35^e Rencontre nationale des agences d'urbanisme. Autant d'illustrations de la manière dont le bien commun se décline dans les territoires et dans les travaux des agences d'urbanisme.

PLAN DE LOCALISATION



PLÉNIÈRE ET SOIRÉE
5 rue Curial, Paris 19^e



ATELIERS



VISITES

Pour les adresses exactes des lieux concernés, se reporter aux descriptifs des ateliers et visites dans les pages suivantes



AFTER
POINT ÉPHÉMÈRE
200 quai de Valmy, Paris 10^e

ATELIER A1

HORAIRE 14 h – 17 h

Économie du partage : quels enjeux pour les territoires ?

INTERVENANTS

- **Émile Hooge**, consultant chez Nova7
- **Jacques-François Marchandise**, directeur de la recherche et de la prospective de la FING (Fondation Internet Nouvelle Génération)
- **Karine Niogo**, fondatrice et dirigeante de Green Raid
- **Patrice Vuidel**, consultant chez ATEMIS

PILOTES

- **Gilles Poupard**, AudéLor Lorient
- **Patrick Tanguy**, agAM Marseille

PROBLÉMATIQUE

Stimulée par la révolution numérique, l'économie du partage connaît un essor important et bouscule nombre de « modèles économiques classiques ». Elle impacte le tourisme, le commerce, le transport ou le financement de l'économie. Elle touche aussi l'innovation qui devient ouverte ou la production qui retrouve les petites séries. La propriété industrielle, comme celle des biens, perçue comme un frein à la fécondité de la circulation des informations, est remise en cause. Elle questionne aussi fortement la stricte séparation entre vie économique et participation des citoyens/usagers. L'économie du partage repose sur la mobilisation

d'une multitude de personnes compétentes, au-delà des frontières organisationnelles de l'entreprise, mais aussi géographiques ou culturelles.

Cette économie du partage en émergence participe-t-elle au « bien commun » territorial ? Est-elle un levier pour construire la transition écologique ? Les mutations en cours permettent-elles de rebattre les cartes du développement local en offrant de nouvelles perspectives à certains territoires moins dotés ? À quelles conditions ? Quels rôles pour les acteurs et instances locales dans cette dynamique : simples observateurs, accompagnants ou réels catalyseurs ?

La consommation collaborative met en relation des individus hors des périmètres habituels.



PHILIPPINE LAVOILLOTTE / FNAU

ATELIER A2

HORAIRE 14 h – 17 h

Les pratiques collaboratives pour renouveler les politiques publiques

INTERVENANTS

- **Icare Le Blanc**, directeur du service action citoyenneté territoire, Ville de Saint-Étienne
- **Laurence Monnoyer-Smith**, vice-présidente de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP)
- **Alexandre Mussche**, designer, Talking things
- **Alain Renk**, architecte urbaniste, créateur de l'agence R+P, conseiller stratégique pour la Ville Numérique à l'Institut Mines-Télécom

PILOTES

- **Emmanuelle Gallot Delamézière et Frédéric Bossard**, epures Saint-Étienne
- **Claire Guihéneuf et Philippe Mazéas**, ADEUPa Brest



FRANCK BÉTERMIN / BREST METROPOLE Océane

Des étudiants ont développé une application pour aider au tri sélectif dans l'agglomération brestoise.

PROBLÉMATIQUE

Les nouvelles technologies et les nouveaux process peuvent-ils venir en renfort des démarches collaboratives et élargir l'assise démocratique ? Peut-on faire évoluer nos méthodes, nos outils pour mieux adapter les projets urbains et les services au public ? Ou bien ne s'agit-il que d'un leurre, d'un strass technologique et méthodologique sans véritable plus-value ni avenir ?

Sur toutes ces questions, les deux agences d'urbanisme de Brest et de Saint-Étienne vous proposent d'organiser un atelier-débat en deux temps.

Le premier temps sera consacré à l'apport des nouveaux outils interactifs. À partir de la visualisation d'un exemple, l'atelier s'interrogera sur cette démarche participative « augmentée », plus attractive pour les citoyens.

Le second temps de l'atelier présentera les apports possibles du design participatif en matière d'action publique en s'appuyant sur l'expérience stéphanoise et l'analyse de projets design locaux et transnationaux.

Rôle des nouveaux outils, opinions critiques, échanges autour du débat public et d'expériences innovantes : un atelier pour et par ceux qui veulent placer l'utilisateur au cœur du projet.

ATELIER A3

HORAIRE 10h30 – 12h30

L'énergie : vers un nouveau modèle sociétal

GRAND TÉMOIN

- **Jean-François Husson**, sénateur de Meurthe-et-Moselle

INTERVENANTS

- **Emmanuel Acchiardi**, directeur adjoint du département villes et territoires durables, ADEME
- **Annabelle Carez**, Caisse des Dépôts et Consignations
- **Nicolas Garnier**, délégué général, association AMORCE
- **Anthony Mazzenga**, délégué stratégie, GrDF
- **Marie Miquel**, chef de projet smart grids, ERDF
- **Claire Roumet**, déléguée générale, Energy Cities
- **Pierre Soulairol**, directeur du pôle concessions et territoires, ERDF

PILOTE

- **Sophie Caillierez**, AUDRSO Saint-Omer



PROBLÉMATIQUE

Dans le cadre du parcours « énergie : vers un nouveau modèle sociétal » proposé lors de la 35^e Rencontre nationale des agences d'urbanisme, la plénière d'ouverture propose d'apporter un éclairage sur les évolutions à venir en matière d'énergie et de climat.

La transition énergétique est au cœur de l'actualité notamment par l'examen du projet de loi de programmation énergétique. Cette 35^e édition consacrée au bien commun territorial se devait de s'arrêter sur la problématique de l'énergie. Cette journée invite les participants à interroger le modèle énergétique actuel et à découvrir les tendances de développement territorial à venir. Cette matinée propose aux congressistes

de repenser nos modèles énergétiques au regard des évolutions de nos modes de vie d'ici 2050. Une première expertise sera apportée par l'ADEME, l'association Amorce et Energy Cities.

Toutefois cette transition implique de nombreux acteurs. Les leviers financiers mobilisables pour amorcer cette transition ainsi que les modalités de définition d'une nouvelle gouvernance sur la transition énergétique seront également abordés avec les témoignages de la Caisse des Dépôts et Consignations, ERDF et GRDF.

Suite à cette table ronde, un temps d'échange permettra d'approfondir les discussions par un temps de questions-réponses avec les participants.

L'utilisation de ressources renouvelables figure parmi les clés de la transition énergétique.



DR

ATELIER A3a

HORAIRE 14h-17h

L'énergie, vers un nouveau modèle sociétal

Retours d'expériences

La notion de transition énergétique liée à la planification invite à réinterroger les pratiques et les compétences liées à l'urbanisme et l'aménagement du territoire. De nombreuses questions se posent : qu'entend-t-on par planification énergétique ? Comment la mettre en œuvre ? Quelles sont les méthodologies expérimentées en la matière ? Cet atelier vous invite à venir découvrir des retours d'expériences mis en œuvre par les agences d'urbanisme et les territoires.

Ainsi, les agences de Paris et de Toulouse exposeront la manière dont ils utilisent les données météorologiques dans les outils de planification. Les agences de Mulhouse et de Clermont-Ferrand apporteront leurs témoignages sur les partenariats à nouer afin d'aborder de manière globale la planification énergétique. Deux collectivités engagées vers un objectif de territoire à énergie positive livreront leur projet avec les leviers mais aussi les freins qu'ils rencontrent dans cette mise en œuvre.

INTERVENANTS

- **Geneviève Bretagne**, agence d'urbanisme de Toulouse
- **Jean-Jacques Hilmoine**, président de la Communauté de Communes de Fruges
- **Catherine Horodysky**, agence d'urbanisme de Mulhouse
- **Rachid Kander**, agence d'urbanisme de Clermont-Ferrand
- **Claude Langlet**, directeur de projet Troisième Révolution Industrielle, Région Nord-Pas-de-Calais
- **Valery Masson**, chercheur, Météo France
- **Laurence Nologues**, chargée d'études, département planification et aménagement durables, Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Île-de-France

PILOTE

- **Sophie Caillierez**, AUDRSO Saint-Omer



ATELIER A3b

HORAIRE 14h-17h

L'énergie, vers un nouveau modèle sociétal

Planification et facteur 4

Dans le cadre de la convention nationale de partenariat ADEME/FNAU, l'atelier aura pour objectif de co-construire une méthodologie pour intégrer les problématiques énergie / climat dans les politiques de planification. L'objectif de diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 remet en cause à la fois nos modes de vie et nos pratiques d'urbaniste. La territorialisation de cet objectif implique des chiffres en termes de réduction de la part modale de la voiture, de localisation des logements, d'arrêt de la consommation foncière...

qui peuvent notamment effrayer et faire émerger des sentiments de rejet, de refus. Cet atelier réinterrogera les exercices de planification urbaine actuelle au regard de l'objectif facteur 4 et esquissera les éléments permettant de répondre à cet enjeu. Cet atelier est un atelier de production. Il est organisé de manière à ce que, grâce à l'interactivité de l'animation, les participants puissent amener leur expertise de praticien et réinterroger leurs modes de faire, afin de dégager des pistes d'actions à l'échelle locale mais aussi nationale.

INTERVENANTS

- **Aude Binet**, coordinatrice de la Fédération des agences locales de maîtrise de l'énergie et du climat
- **Jacques Theys**, enseignant à l'EHESS et ancien responsable de la prospective au ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie
- **Éric Vidalenc**, animateur de la prospective au Service Economie et Prospective de l'ADEME
- **Agences d'urbanisme engagées dans des démarches énergie-climat**

PILOTES

- **Sophie Debergue**, ADEME
- **Maud Marsauche**, epures Saint-Étienne



VISITE A3c

HORAIRE 14h-17h

L'énergie, vers un nouveau modèle sociétal

L'innovation au service des politiques énergétiques

Faciliter la transition vers les énergies vertes, tout en continuant d'assurer une livraison d'électricité efficace, de meilleure qualité et en intégrant de manière optimisée la production des énergies renouvelables sur le réseau de distribution : voilà l'objectif du développement des réseaux intelligents (ou *smart grid*). L'augmentation importante du nombre de systèmes de production d'électricité renouvelable, alternative ou décentralisée (éolien, photovoltaïque) engendre des fluctuations de plus en plus complexes à gérer. L'intégration des nouvelles technologies de l'information et de la communication permet d'optimiser le dimensionnement du réseau

jusqu'au compteur Linky des clients, d'intégrer dans le réseau l'électricité produite grâce au soleil et au vent, tout en assurant une livraison d'électricité plus efficace. Cette innovation permettra également à d'autres acteurs de proposer de nouveaux services périphériques, à la consommation ou à la production d'électricité.

Au sein de son nouveau showroom, ERDF expose son savoir-faire et met en lumière les possibilités qui seront offertes aux clients et aux territoires par ces réseaux innovants. Après une visite de cet espace, sera présenté IssyGrid®, un des premiers éco-quartiers doté d'un réseau intelligent, à Issy-les-Moulineaux.

INTERVENANTS

- **Bruno Dobrowolski**, directeur projet flotte véhicules électriques et villes intelligentes, ERDF
- **Anne-Marie Goussard**, directeur territorial ERDF Hauts-de-Seine
- **Philippe Knussmann**, adjoint au maire d'Issy-les-Moulineaux
- **Thierry Sudret**, directeur du projet smart grids, ERDF

PILOTES

- **Jérôme Humbert**, ERDF
- **Nicolas Kerloch**, Quimper Cornouaille Développement



VISITE A3d

HORAIRE 14h-17h

L'énergie, vers un nouveau modèle sociétal

Prospectives énergétiques

Dans le cadre du parcours énergie cette visite propose de découvrir les innovations et opportunités offertes par le réseau « gaz » dans une optique de développement durable des territoires. La visite proposée par GrDF au Centre de Recherche Gaz et Énergies Nouvelles a pour objectif de faire découvrir les innovations développées autour de ce réseau. Patrimoine des collectivités aujourd'hui dédiées à la distribution du gaz naturel, ces infrastructures peuvent néanmoins devenir demain un réseau essentiel-

lement vecteur d'énergies renouvelables. Les experts du centre présenteront notamment les recherches menées sur le bio méthane issu de la transformation des déchets, le stockage d'excédent d'énergie renouvelable électrique sous forme d'hydrogène, l'intégration de méthane de synthèse issu de procédé de méthanisation, le soutien au réseau électrique (système hybride gaz / électrique), etc.

Suite à la visite, un temps d'échange permettra d'approfondir certaines questions.

GRAND TÉMOIN

- **Corinne Rufet**, vice-présidente du Conseil Régional d'Île-de-France chargée de l'environnement, de l'agriculture et de l'énergie

INTERVENANTS

- **Bernard Blez**, directeur adjoint du CRIGEN
- **Catherine Loichot**, direction stratégie et territoires à GrDF

PILOTE

- **Laurent Renavand**, AURDSO Saint-Omer



ATELIER A4

HORAIRE 13h30 – 17h30

L'habitat, une ressource en partage

PROBLÉMATIQUE

Dans un contexte de profonde mutation de la société et de montée des incertitudes, le logement plus que jamais participe du bien commun. S'il est reconnu comme un droit, celui-ci n'est pas assuré à tous. Les conditions d'accès au logement sont devenues inégalitaires et les stratégies individuelles renforcent les ségrégations. Comment l'action publique peut-elle contribuer à faire ou refaire du logement et de l'habitat une ressource relevant du bien commun ? À quelles conditions ? En mobilisant quels acteurs ? En ouvrant quelles scènes de débat et de coproduction ? À quelles échelles ? Trois temps, associés chacun à un questionnement particulier, rythmeront les échanges entre participants, experts et animateurs de cet atelier :

Une place pour tous dans la ville ? Il s'agira d'examiner comment la production de loge-

ments peut répondre à la diversification croissante des besoins des ménages, mais aussi se demander comment l'engagement à assurer le droit au logement peut participer de l'attractivité d'une agglomération.

Quelle place dans la ville pour les quartiers de la géographie prioritaire ? À l'heure où s'élaborent les nouveaux contrats de ville et se discutent les modalités d'un PNRU 2, il paraît utile de revenir sur les enseignements des politiques conduites dans ces quartiers et sur leurs enjeux spécifiques.

Le logement, une responsabilité partagée ? Face à la fragmentation des compétences, au NIMBY, à la multiplicité des échelles, comment acteurs publics et privés, habitants et usagers, peuvent-ils s'entendre pour produire du logement ? Quels rôles spécifiques pour les collectivités ?

PILOTES

- **Lucile Laurin**, aua/T Toulouse
- **Peggy Rousselot-Emard**, agAM Marseille

GRANDS TÉMOINS

- **Marie-Christine Jaillet**, directrice de recherche au CNRS, LISST, Toulouse
- **Frédéric Paul**, délégué général de l'Union sociale pour l'habitat
- **Patrice Vergriete**, maire de Dunkerque, président de la Communauté urbaine de Dunkerque, vice-président de la FNAU

INTERVENANTS

- **Isabelle de Boismenu**, directrice d'études Habitat et société, Agence d'urbanisme et de développement intercommunal de l'agglomération rennaise
- **Franck Caro**, directeur de la Direction de la stratégie et du développement des programmes, Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
- **Amélie Darley**, déléguée territoriale Nord Ouest, Action Logement
- **Sébastien Dassonville**, chargé d'études Cohésion sociale, Agence d'urbanisme de la région mulhousienne
- **Anne-Claire Davy**, chargée d'études, Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Île-de-France
- **Ingrid Hautefeuille**, responsable du pôle planification et aménagement à l'Agence d'urbanisme Rhône Avignon Vaucluse
- **Dominique Hoorens**, directeur des études économiques et financières, USH
- **Stéphanie Jankel**, chef de projets habitat et métropole, Atelier parisien d'urbanisme
- **Hélène Joinet**, chargée d'études, Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Île-de-France
- **Stella Manning**, chargée d'études, Agence d'urbanisme Bordeaux Métropole Aquitaine
- **Nadia Monkachi**, directrice d'études, Agence de développement et d'urbanisme de Strasbourg
- **Nathalie Montot**, chargée de mission pôle habitat, foncier, solidarités, Agence d'urbanisme de la région angevine
- **Béatrix Mora**, directrice du service des politiques urbaines et sociales, USH
- **Hervé Patureau**, chef de projet SCoT, Agence d'urbanisme de l'agglomération orléanaise



HÉLÈNE BRANDY / AUA/T

ATELIER A5

HORAIRE 10h30 – 12h / 14h – 17h

S'approprier les patrimoines urbains et naturels

GRANDS TÉMOINS

- **Jean-François Caron**, maire de Loos-en-Gohelle, conseiller régional, porteur du projet de classement du Bassin Minier à l'UNESCO
- **Patrick Chamoiseau**, écrivain, Prix Goncourt, animateur du projet du Grand Saint-Pierre en Martinique

INTERVENANTS

- **Catherine Bertram**, directrice de la Mission Bassin Minier
- **Pierre Cheval**, président de l'association Paysages de Champagne
- **Amandine Crépin**, chef de projet de la candidature UNESCO, agence de Reims
- **Werner Desimpelaere**, architecte urbaniste, ancien expert ICOMOS
- **Michel Guillard**, expert en paysages viticoles
- **Corinne Langlois**, directrice générale adjointe de l'agence de Bordeaux, animatrice du Club patrimoine de la FNAU
- **Marcellin Nadeau**, maire du Prêcheur, Martinique
- **Catherine O'Miel**, ancienne directrice du dossier Bassin Minier de candidature UNESCO
- **Joëlle Taïlamé**, directrice de l'agence d'urbanisme de Martinique
- **Marie-Noël Tournoux**, responsable Convention France-UNESCO

PILOTES

- **Pierre Tridon**, AUDRR Reims
- **Pascal Van Acker**, AUDAB Béthune



AULAB

Bassin minier, patrimoine mondial de l'UNESCO.

PROBLÉMATIQUE

À l'évidence, les patrimoines urbains et naturels apparaissent comme des illustrations symboliques du « bien commun », encore plus lorsqu'y est adjointe la notion d'universalité au travers notamment de la labellisation au patrimoine mondial de l'UNESCO. Cependant, depuis l'inscription au titre des Monuments Historiques à la fin du 19^e siècle et des lois de classement qui ont suivi (1913, 1930, etc.), les initiatives prises par l'UNESCO au titre de la protection des biens culturels lors des conflits armés en 1954, et la protection du patrimoine mondial culturel et naturel en 1972, cette évidence s'estompe puisqu'il a été indispensable de penser d'abord à leur protection face aux prédatons commises par l'Homme avec ses canons et ses bombes ou avec ses pioches et ses bulldozers. La prise de conscience collective a donc été tardive et la reconnaissance des patrimoines culturels et naturels, somme toute récente.

Son champ a même beaucoup évolué ces dernières années en y intégrant par exemple l'urbain, les paysages ou le patrimoine culturel immatériel, notamment en s'appuyant sur la mobilisation d'associations et des populations, et sur leur appropriation des valeurs que les patrimoines représentent face à une société de plus en plus mouvante. L'atelier sera organisé autour de 3 temps : l'identification et la reconnaissance du patrimoine, la définition et le partage des valeurs du bien commun, et les conditions et les outils pour mettre en projet le patrimoine et le transmettre. Trois territoires les illustreront : la Champagne, le Bassin Minier Nord-Pas-de-Calais et la Martinique. Plusieurs porteurs de projets et d'experts apporteront également leurs regards sur les enjeux mais aussi sur les risques de dérive, liés à la reconnaissance d'un territoire classé ou labellisé au patrimoine urbain et naturel.

ATELIER A6

HORAIRE 14 h – 17 h

Aménager les campagnes urbaines : Amiens +1

GRANDS TÉMOINS

- **Corinne Casanova**, vice-présidente Métropole Savoie, présidente de la commission « urbanisme, habitat et mobilités » de l'AdCF
- **Stéphane Cordobes**, responsable de la prospective et des études, CGET

INTERVENANTS

- **Nathalie Louet**, directrice de l'Agence d'urbanisme des régions nîmoise et alésienne
- **Pascale Marie**, chef du service développement et projets urbains, RFF
- **Martin Vanier**, université de géographie alpine, Grenoble

PILOTES

- **Jérôme Baratier**, atu Tours
- **Jérôme Grange**, ADUGA Amiens

PROBLÉMATIQUE

Sous le titre « campagnes urbaines », la 34^e Rencontre des agences d'urbanisme d'Amiens a braqué les projecteurs sur les enjeux des territoires périurbains et ruraux. La volonté initiale, et les conclusions de cette manifestation, étaient de changer le regard et de cesser de stigmatiser ces espaces.

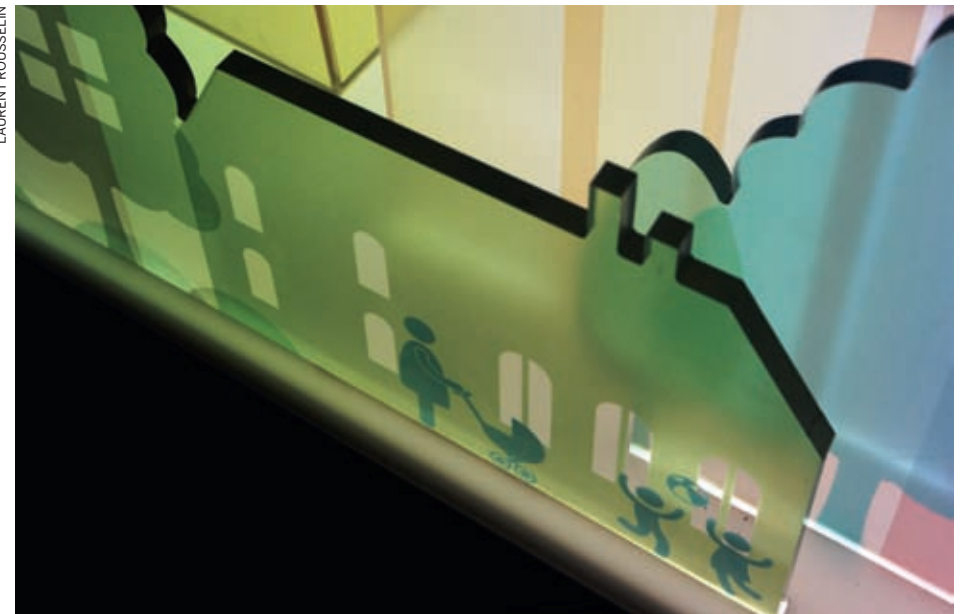
Les campagnes urbaines sont le plus souvent jugées comme des lieux sans centre, sans structure, et dont l'aménagement serait simplement le fruit de l'accumulation d'objets bâtis, mue par le désir individuel. Le sentiment spontané concernant les territoires de faible densité est qu'ils sont des espaces de déficit : déficits d'organisation, de planification, de programmation, d'ingénierie et d'investissements. Ils sont jugés propices à la seule auto organisation. Cette appréciation questionne la capacité à élaborer des projets,

Les campagnes urbaines à Amiens lors de la 34^e Rencontre.

de toute nature, mais notamment politique et d'aménagement.

Pourtant ces espaces ont des ressources spécifiques à valoriser dans la transaction territoriale, ils ont aussi un « génie du lieu » à réinventer. Les solidarités et les interactions entre monde urbain et rural sont aujourd'hui des enjeux clefs pour l'action publique dans son ensemble et dans l'aménagement en particulier. Il s'agit notamment d'une question centrale dans la réussite de la mise en œuvre des SCoT.

Le présent atelier a pour objectif de partager les réflexions entre acteurs, de diffuser et de capitaliser les approches innovantes, de susciter et d'accompagner des opérations de référence, et de construire un corpus commun de méthodes. Il s'agit de faciliter l'appréhension des leviers et outils mobilisables en matière d'aménagement des campagnes urbaines.



ATELIER A7

HORAIRE 14 h – 17 h

Espaces publics,
de l'ordinaire à l'exception

GRAND TÉMOIN

- **Véronique Ferreira**, présidente de l'A'urba Bordeaux

INTERVENANTS

- **Jean-Pierre Charbonneau**, urbaniste
- **Yan le Gal**, ancien directeur d'études AURAN Nantes
- **David Mangin**, architecte, urbaniste SEURA, Grand Prix de l'urbanisme
- **Jean-Michel Marchand**, directeur d'études, responsable chantier
« Qualité et Projets urbains » Audiar Rennes
- **Antoine Viger-Kohler**, architecte urbaniste, TVK

PILOTE

- **Jean-Christophe Chadanson**, directeur d'études, A'urba Bordeaux

JEAN-CHRISTOPHE CHADANSON / AUREA



Réenchanter la présence de l'eau. Parc de Majolan, Blanquefort.

PROBLÉMATIQUE

L'espace public est incontestablement un de nos biens communs les plus précieux. Cadre physique de pratiques individuelles et collectives (se déplacer, faire la fête...), il s'offre à tous.

Parce que la ville contemporaine est marquée par la fragmentation urbaine des territoires, par la séparation entre les lieux de vie et de travail, il convient de s'interroger sur les manières de produire un espace public ordinaire de qualité, conciliant exigences écologiques, satisfaction des pratiques individuelles et invitant à des pratiques collectives.

Aux investissements massifs dans les centres villes prestigieux, à la faveur du développement récent des réseaux de tramway ou de la découverte des fleuves, doit succéder un investissement qualitatif au service de tous les petits et les multiples espaces publics ordinaires de notre quotidien et au service de tous les usagers poten-

tiels : hommes, femmes, jeunes, actifs, âgés, fragiles, etc.

Dès lors, l'atelier portera sur les moyens de produire un espace public ordinaire de qualité partout et pour tous, au service de l'individu et de la communauté.

Quelle place accorder aux habitants et à leurs besoins, désirs exprimés ou pas ? Comment l'urbaniste et les acteurs techniques locaux peuvent fédérer et partager une vision commune au service d'une qualité urbaine pour une quantité considérable d'espaces publics ? Il sera question à la fois d'usages et d'armature des espaces publics ordinaires, de ville apaisée ordinaire, de voiries principales ordinaires, des points de connexions ordinaires, de nature et d'eau ordinaire dans la ville et enfin de modularité.

Le fil rouge de la discussion sera l'ouvrage co-édité par les éditions Alternatives et la FNAU, *Pour des espaces publics ordinaires de qualité*.

ATELIER A8

HORAIRE 14 h – 17 h

ALUR en ligne... L'urbanisme s'ouvre à l'open data

GRAND TÉMOIN

- **Dominique Vinot-Battistoni**, vice-président de l'agence de Caen

INTERVENANTS

- **Vincent Bassez**, architecte urbaniste, CAUE 59
- **Michel David**, CGDD/Service de l'observation et des statistiques
- **Benoît Gourgand**, chargé d'études géomatique, CEREMA
- **Jean-Louis Grandvaux**, directeur, EPF de la Réunion
- **Pierre Lavergne**, directeur d'études, agence d'urbanisme de Montbéliard
- **Julien Ravenel**, chargé d'études, agence d'urbanisme de Caen
- **Cécile Rémy**, chargée de mission, Ville d'Orléans
- **Michel Segard**, directeur, direction des programmes civils, IGN
- **François-Pierre Tourneux**, directeur adjoint du laboratoire THEMA, université de Franche-Comté

PILOTE

- **Dominique Musslin**, ADU Montbéliard

PROBLÉMATIQUE

L'urbanisme était par le passé peu concerné par les nouvelles technologies, plus enclin à favoriser les techniques traditionnelles.

L'évolution du cadre législatif à travers les lois Grenelle et ALUR contraint désormais d'y faire appel pour pouvoir mettre en œuvre l'ensemble des démarches d'évaluation environnementale, en particulier pour mesurer la consommation foncière. Gratuité et partage de la donnée, développement de logiciels adaptés et généralisation du recours aux systèmes d'information géographique sont autant de vecteurs qui transforment en profondeur la pratique et la productivité professionnelle.

Le développement d'une démocratie sociale plus forte incite elle aussi les acteurs publics à utiliser le filtre des NTIC (Nouvelles Techno-

logies de l'Information et de la Communication) et de l'open data. Pour autant, le cahier des charges d'un projet d'urbanisme n'est pas celui d'un promoteur et de nouvelles formes de présentation des projets et du territoire, plus faciles à utiliser, plus dépouillées et à un prix raisonnable se font jour.

Des éléments tels que la baisse des coûts de production, l'intégration du recours aux NTIC par les urbanistes eux-mêmes seront bien entendu au cœur de ce débat qui est celui de la transformation d'une profession, celle des urbanistes.

En prenant appui sur des expérimentations locales innovantes menées par les différents réseaux d'acteurs et certaines agences d'urbanisme, l'atelier s'attachera à établir des échanges et un dialogue transversal.

Data territoires.



ATELIER A9

HORAIRE 14h–17h30

La métropole durable dans les agendas urbains international et européen

GRANDS TÉMOINS

- **Ronan Dantec**, sénateur de Loire-Atlantique
- **Jean-Marc Gravellini**, directeur exécutif en charge des Opérations, Agence Française de Développement
- **Jean Rottner**, président de la FNAU

INTERVENANTS

- **André-Marie Bourlon**, adjoint à la directrice générale, Apur
- **Emmanuel Moulin**, directeur du Secrétariat URBACT
- **Anne Odic**, responsable de la division Collectivités locales et développement urbain, AFD
- **Jean Peyrony**, directeur général de la Mission Opérationnelle Transfrontalière
- **Marc Trouyet**, sous-directeur de la gouvernance démocratique, Ministère des Affaires Étrangères
- **Frédéric Vallier**, secrétaire général, Conseil des Communes et Régions d'Europe

PILOTES

- **Brigitte Bariol**, FNAU
- **Éric Huybrechts**, IAU îdf
- **Marianne Malez**, FNAU



Le metrocable à Medellín, Colombie.

PROBLÉMATIQUE

Les agendas urbains européen et international se construisent en parallèle et en concordance autour des enjeux de demain pour les villes, au Nord comme au Sud. Deux enjeux majeurs dominent les débats : le développement du système métropolitain qui modifiera durablement la physionomie des villes du Sud et la raréfaction des ressources.

La construction de la métropole de demain, durable, inclusive et économiquement pérenne est la question d'aujourd'hui, dont se saisissent les agendas urbains européen et international : garantir le bien commun porté dans la métropole durable.

L'atelier de cette 35^e Rencontre rappellera cet enjeu fondamental et s'interrogera sur les moyens d'y parvenir.

Les débats sont planétaires mais les solutions se construisent localement par les métropoles durables, autour d'objectifs partagés mais de solutions spécifiques. Plusieurs exemples de l'intervention des agences d'urbanisme seront présentés illustrant cette construction locale et par les territoires du « bien commun planétaire ».

Si elles se construisent localement, les métropoles durables et inclusives sont également favorisées par le partenariat et la mise en réseau d'expériences des villes. Une table-ronde interrogera le bien commun territorial comme moyen de renouveler les approches et de faire émerger ces villes durables.

Dans cet esprit de coopération et de mise en réseau des expériences, l'atelier accueillera également la signature de la convention de partenariat entre l'AFD et la FNAU.

ATELIER A10

HORAIRE 14 h – 17 h

Les métiers de l'urbain, de l'intérêt des individus au bien commun

INTERVENANTS

- **Jean-Yves Chapuis**, consultant en stratégie urbaine, enseignant en école d'architecture Paris Val de Seine
- **Guillaume Faburel**, professeur, Université Lumière Lyon 2, IUL, IEP, Laboratoire Triangle
- **Antonio Gonzales**, directeur de l'équipe Dynamiques territoriales, Agence d'urbanisme Bordeaux Métropole Aquitaine
- **Claude Maillere**, directeur par intérim, Agence d'urbanisme de la région nazairienne
- **Vivien Roussez**, chef du bureau de l'Observatoire des Territoires, CGET

PILOTE

- **Pascale Simard**, directrice stratégies et méthodes, Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise

PROBLÉMATIQUE

Dans une société à la fois individualisée et mondialisée, qui prend conscience de la finitude de ses ressources naturelles, l'action publique ne peut plus atteindre toute seule les objectifs qu'elle se fixe elle-même. La notion de bien commun territorial interroge les politiques publiques et les pratiques professionnelles descendantes, établies au nom d'un intérêt général prédéterminé, qui s'impose à tous de manière parfois uniforme.

Qu'il s'agisse de projet de territoire ou de politique plus thématique voire sectorielle, il importe aujourd'hui d'identifier et d'impliquer les « parties prenantes », en vue de favoriser, autant que faire se peut, leur participation active à la composition et au devenir de tels biens communs.

Or, cette évolution a des effets directs sur les processus d'élaboration des politiques publiques territoriales. On passe d'un urba-

nisme de l'expertise à un urbanisme de la coopération.

À partir de la présentation de démarches, concrètes, conduites de manière collaborative par des agences, l'atelier pointera comment certaines thématiques (bien-être, nature, prospective, participation / capacitation etc.) conduisent à reconsidérer le cercle et le rôle des parties prenantes dans la fabrique des territoires et de l'urbain.

Le dialogue entre des professionnels de différentes disciplines et des enseignants-chercheurs de différents champs permettra également d'aborder la façon dont ces glissements interrogent la posture, les valeurs et les savoir-faire des professionnels de l'urbanisme.

Intervention culturelle dans l'espace public.



VISITE V1

HORAIRE 14 h – 17 h

Clichy-Batignolles, Paris réinventé

INTERVENANTS

- **Jean-François Danon**, directeur général de Paris Batignolles Aménagement
- **François Grether**, architecte urbaniste, Grand Prix de l'urbanisme
- **Corinne Martin**, Paris Batignolles Aménagement

PILOTE

- **Dominique Alba**, directrice générale de l'Apur



APUR

PH. GUIGNARD / AIR-IMAGES.NET



L'éco quartier Clichy-Batignolles : une nouvelle qualité urbaine pour le nord-ouest de la Métropole.

PROBLÉMATIQUE

L'opération Clichy-Batignolles s'étend sur plus de 50 ha au nord-est du 17^e arrondissement de Paris, sur la vaste emprise ferroviaire des Batignolles. Engagée en 2002, elle illustre l'expertise acquise dans l'aménagement qualitatif de sites contraints et témoigne des ambitions de la Mairie de Paris pour un développement durable de la Métropole.

Un grand parc de 10 ha, naturel et traversant, dont 6,5 ha sont d'ores et déjà ouverts au public, forme le cœur d'une ville résolument contemporaine alliant densité, présence de la nature, mélange des activités et diversité résidentielle. Le maintien des services urbains au plus près des usagers et connectés au rail, la collecte pneumatique des déchets, les transports en commun renforcés, la place faite aux déplacements « doux », le développement de la biodiversité, la sobriété énergétique et l'utilisation des énergies renouvelables, se conjuguent pour faire de Clichy-Batignolles un éco-quartier exemplaire.

Trait d'union entre Paris et Clichy, Clichy Batignolles s'inscrit également dans la dynamique métropolitaine à l'œuvre autour de la Capitale. Une nouvelle centralité se dessine Porte de Clichy où la présence du Théâtre de l'Odéon, la requalification des espaces publics, le palais de justice de Paris culminant à 160 m, et les projets de transports, sont le moteur d'une transformation urbaine qui rayonne bien au-delà du périphérique.

La réalisation de l'opération est aujourd'hui largement engagée. En rive du parc, le long de l'avenue de Clichy s'élèvent déjà les premiers immeubles de logements. Les travaux de la ligne 14 du métro, comme ceux du palais de justice ont débuté. La conception de la quasi-totalité des immeubles est finalisée et les réalisations se succèdent dorénavant à un rythme soutenu conduisant à l'achèvement de l'opération à l'horizon 2018.

VISITE V2

HORAIRE 14h-17h

Projet Gare-Confluence à Saint-Denis, quartier créatif

INTERVENANTS

- **Sabine Loubet**, directrice Unité Habitat, Plaine Commune
- **Elsa Paillard**, chargée d'opération, SEM/SPL Plaine Commune Développement
- **Luc Probert**, chef de projet Gare Confluence, Communauté d'agglomération Plaine Commune

PILOTE

- **Paul Lecroart**, urbaniste, IAU ÎdF



CA PLAINE COMMUNE



PROBLÉMATIQUE

À 10 minutes de Paris, Gare-Confluence est au croisement de géographies et de cultures singulières. La gare de Saint-Denis est la porte d'entrée de la ville, mais une porte restée longtemps exiguë, marquée par la friche et la paupérisation de ses habitants.

L'ambition stratégique portée par la Communauté d'agglomération Plaine Commune et la Ville de Saint-Denis est celle d'un quartier mixte et durable autour d'un pôle de transport multimodal. Le projet est lauréat du premier appel à projet « Nouveaux Quartiers Urbains » en 2009 du Conseil Régional d'Île-de-France; il s'inscrit dans le projet de « Territoire de la culture et de la création ». Le « 6B », espace de création autogéré qu'on visitera, en est le lieu emblématique.

Le projet innove sur le plan de la mobilité avec la limitation du stationnement au profit

des piétons et des vélos autour d'une gare réaménagée (100 000 voyageurs par jour à l'horizon 2025). Il est en pointe sur le plan de l'environnement (rétention des eaux de pluie, bâtiments à ossature bois, etc.).

Le projet (65 ha) se compose de plusieurs opérations coordonnées dans le temps :

- Projet « Néaucité » (2008-2017) : Aménageur Groupe Brémont, Urbaniste Nicolas Michelin;
- Pôle-Gare (2012-2025) avec des programmes d'espaces publics (Agence Hyl) et de constructions (SEM Plaine Commune Développement –PCD, Urbaniste Faubourg 234)
- Brise-Echalas (2010-2017) : résorption d'un habitat ancien dégradé (Aménageur SOREQA, Urbaniste Agence Co-Bé),
- Sud Confluence (2012-2023), secteur à l'étude (SEM PCD).

PAUL LECROART IAU ÎdF



Gare Confluence, un quartier créatif : séance de psychanalyse urbaine sur le parvis de la gare lors de l'événement « La Grande Ville 24h Chrono ».

VISITE V3

HORAIRE 14 h – 17 h

Les berges de Seine Rive Gauche à Paris, le projet permanent



INTERVENANTS

- **Jean-Christophe Choblet**, directeur de la mission Espace public au Secrétariat Général de la Ville de Paris

PILOTE

- **Patricia Pelloux**, directrice des études métropolitaines à l'Apur



APUR / DAVID BOUREAU

Le port de Solférino après réaménagement.

PROBLÉMATIQUE

Depuis l'été 2013, les 2,3 km de voies sur berges rive gauche ont pu être réservés aux piétons à plusieurs conditions : que l'ensemble des aménagements soient démontés en 24 h pour respecter les périodes de crues, que l'ensemble du dispositif n'empêche pas la réversibilité vers un usage automobile et que le site patrimoine mondial de l'Unesco soit préservé dans son intégrité. Autant de contraintes qui ont donné naissance à un processus de projet original, le projet permanent, lieu d'expérimentation pour chacun dans un processus souple, économe et recyclable.

Jusque là, exclusivement réservé à la circulation motorisée, cet espace public a pu acquies rapidement une pluralité d'usages. Le paysage était déjà là et l'événement n'a pas été du ressort d'une architecture ou du design créés mais il a été généré par les pratiques du site nombreuses, liées au sport, à la culture, à la nature et aux activités fluviales. Les aménagements ont été limités avec notamment la création d'un site-objet sur

chacun des ports qui agit comme un déclencheur programmatique. L'embarquement démontable sert d'escalier de liaison entre le parvis du musée d'Orsay et la Seine. Il offre des assises pour contempler les Tuileries et le Louvre et se transforme certains soirs en scène. Le restaurant culturel situé dans la culée pourra offrir des espaces de performances. L'Archipel composé de cinq îles est un jardin public sur l'eau permettant à chacun d'aller « sur une île ».

L'expérimentation des usages et des formes d'occupation de l'espace implique une mise au point progressive, un retour d'expérience à grande échelle. Ces éléments de contexte très particuliers ont conduit à privilégier le choix d'une équipe de programmation et de production déléguée pour gérer le site pendant 2 ans : Artevia-Lille3000-Azzi-Smets-Carat sport. Les berges de Seine deviennent ainsi peu à peu un territoire d'expérimentations pour des pratiques renouvelées sur l'espace public.

VISITE V4

HORAIRE 14h-17h

La reconversion de l'entrepôt MacDonald

INTERVENANTS

- **Thierry Cugnet**, directeur opérationnel de SEMAVIP
- **Milena Wysoczynska**, chef de projet, FAA+XDGA

PILOTE

- **Camille Picard**, directrice déléguée de ParisNordEST, Caisse des Dépôts



APUR



PROBLÉMATIQUE

La reconversion de l'entrepôt MacDonald s'inscrit dans le Grand Projet de Renouvellement Urbain de Paris Nord Est et participe à ce titre au désenclavement de ce territoire. Concrètement, il s'agit de la restructuration d'un gigantesque bâtiment industriel de quelque 630 mètres de long, pour réaliser 1200 logements dont 600 sociaux, des bureaux, commerces et équipements publics. Lauréat du deuxième appel à projet « Nouveaux Quartiers Urbains » du Conseil Régional d'Île-de-France, ce projet est porté par la SAS ParisNordEst, qui associe la Caisse des Dépôts, la SEMAVIP (Société d'économie mixte de la Ville de Paris) et le promoteur ICADE.

Démarré en décembre 2006 avec l'acquisition du bâtiment, le projet entre à présent en phase de livraison avec l'arrivée des premiers employés dans les bureaux et l'ouverture des équipements publics. L'ensemble de l'opération s'achèvera fin 2015.

La programmation générale comporte :

- 74 300 m² hon de logements
- 26 000 m² hon de bureaux
- 32 500 m² hon de commerces
- 16 000 m² hon d'activités
- 16 300 m² hon d'équipements publics

Total 165 000 m² hon

1300 places de stationnement (dont environ 700 mutualisées)

Vue du chantier depuis le boulevard MacDonald.



HANNAH DARABI / PARISNORDEST



LUNDI 17 NOVEMBRE

SOIRÉE AU 104

Les participants de la 35^e Rencontre se retrouvent après les ateliers et les visites au 104, lieu culturel de la Ville de Paris, pour une belle soirée accueillant remise du Prix de thèse sur la Ville, un cocktail, le dîner de gala et quelques surprises.

DÉROULEMENT DE LA SOIRÉE

19h30 Remise du Prix de thèse
[SALLE 400]

20h Signature de la charte Axe Seine
[SALLE 400]

20h Cocktail apéritif
[NEF CURIAL]

20h Présentation de l'ouvrage
Les métamorphoses de l'autoroute urbaine
[FOYER 400]

20h30 Présentation de l'ouvrage
Le projet urbain, l'approche singulière des agences d'urbanisme
[FOYER 400]

21h Dîner de gala
Le dîner de gala sera précédé d'une prise de parole du Président de la FNAU.
[NEF CURIAL]

23h After
[POINT ÉPHÉMÈRE]

PRIX DE THÈSE SUR LA VILLE

Pour sa neuvième édition, le Prix de thèse sur la Ville a reçu les candidatures de 66 thèses de doctorat soutenues au cours de l'année 2013. Ce Prix organisé par le PUCA et l'APERAU international récompense les meilleurs travaux en langue française, en privilégiant ceux qui comportent une réflexion sur l'action tout en adoptant une posture interdisciplinaire. Parmi les sujets les plus représentés cette année figuraient l'agriculture urbaine, la question climat-énergie, mais aussi les acteurs économiques de la production urbaine.

Le jury présidé par Christian Van Der Motten a distingué une thèse en géographie et aménagement de l'espace. Intitulée « Vivre de l'agriculture dans la ville africaine. Une géographie des arrangements entre acteurs à Bobo-Dioulasso, Burkina Faso », cette thèse a été soutenue à l'université Paul Valéry de Montpellier, sous la direction de Lucette Laurens. Son auteure,

Ophélie Robineau, propose d'analyser le fonctionnement urbain de la capitale économique burkinabaise par les activités agricoles qui s'y déploient malgré la forte pression foncière liée à l'urbanisation très rapide du pays. En combinant des méthodes de recueil de données sociologiques, géographiques et ethnologiques, la chercheuse met notamment en lumière comment, par l'organisation informelle de leur approvisionnement, les agriculteurs urbains sont amenés à réutiliser les déchets dérivés des activités urbaines, palliant ainsi l'insuffisance du système de collecte municipal.

Le Prix Spécial a quant à lui été décerné à Marion Bonhomme pour sa thèse de doctorat en génie civil, soutenue à l'INSA de Toulouse sous la direction de Luc Adolphe : « Contribution à la génération de bases de données multiscalaires et évolutives pour une approche pluridisciplinaire de l'énergétique urbaine ».



PENDANT LA SOIRÉE

SIGNATURE DE LA CHARTE AXE SEINE

Depuis 2010, les six agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine (Aur, AUCAME, AUDAS, AURBSE, AURH et IAU-ÎdF) ont engagé un partenariat actif et régulier qui a largement alimenté la réflexion des différents acteurs de ce vaste territoire. Considérant l'intérêt suscité par ce travail, l'importance des enjeux d'aménagement associés à ce territoire et la nouvelle impulsion au projet récemment donnée par l'Etat, les agences ont décidé de donner un cadre formel à la poursuite de leur coopération à travers la signature d'une charte. La charte sera signée par les six Présidents d'agence, en présence de François Philizot, Délégué Interministériel au développement de la Vallée de la Seine.

PRÉSENTATION DES OUVRAGES POINTS FNAU

Deux des numéros de la nouvelle collection Points FNAU publiée par les Éditions Gallimard Alternatives sont présentés par leurs auteurs pendant le cocktail.

Les métamorphoses de l'autoroute urbaine

Longtemps synonymes de progrès, les portions urbaines des autoroutes sont devenues syno-

nymes de congestion et de nuisances pour les 2 millions de Français vivant à proximité immédiate. Elles suscitent désormais de plus en plus de réflexions quant à leur requalification. Cet ouvrage propose de revenir sur l'histoire de ces autoroutes urbaines, histoire de la ville automobile en voie de métamorphose et de montrer comment aujourd'hui de nombreux projets sont en cours pour adapter ces infrastructures aux besoins actuels des villes et de leurs habitants, tant en France qu'à l'étranger.

Le projet urbain, l'approche singulière des agences d'urbanisme

Les agences d'urbanisme travaillent pour nombre d'entre elles à l'élaboration de projets urbains dans leur territoire. Néanmoins leur posture a évolué dans le temps. Quel est leur rôle à ce jour dans les projets urbains ? Quelle est leur place parmi les autres acteurs de l'urbanisme (services des collectivités locales, bureaux d'études, cabinets d'architecture, etc.) ? Quelles compétences et quelles postures adoptent-elles pour accompagner les transformations des territoires dans le processus de projet ? Cette publication dresse un état des lieux de la question en s'appuyant sur des exemples concrets rassemblés par une trentaine d'agences d'urbanisme.

AFTER AU POINT ÉPHÉMÈRE

À l'issue du dîner de gala, les participants sont invités à se retrouver au Point Éphémère, au bord du canal Saint-Martin, pour un moment festif. Le Point Éphémère est un centre de dynamiques artistiques situé à proximité de Stalingrad dans l'ancien magasin de matériaux de construction Point P, sur le canal Saint-Martin. Son projet mêle résidences d'artistes, diffusion publique et intervention active dans la ville.

[200, QUAI DE VALMY, PARIS 10^e]





ÉDOUARD CAUPEL

Le Centquatre

PETITE HISTOIRE

Ce bâtiment de conception industrielle édifié en 1873 a longtemps accueilli le service municipal des pompes funèbres de la Ville de Paris. Durant les années de pleine activité, 27 000 corbillards en partaient chaque année et 1 400 personnes y travaillaient, notamment à la réalisation des cercueils et à l'entretien des voitures. L'activité a décliné progressivement jusqu'en 1997.

Le 104 est inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques en 1995.

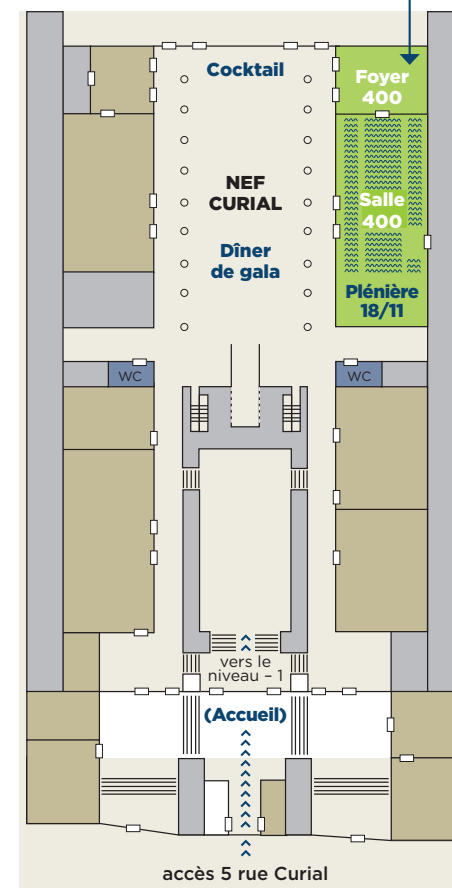
En 2001, le maire de Paris, Bertrand Delanoë décide de réhabiliter et de protéger l'ensemble architectural du 104 rue d'Auber-villiers en l'inscrivant dans une démarche de renouvellement urbain. La Ville de Paris confie les travaux de réhabilitation de cette vaste friche à l'Atelier Novembre, dont le projet était de préserver l'authenticité du lieu. Le Centquatre, établissement public à vocation culturelle, ouvre ses portes en 2008. Histoire d'une renaissance.

UN LIEU QUI ALLIE CULTURE ET RENCONTRES

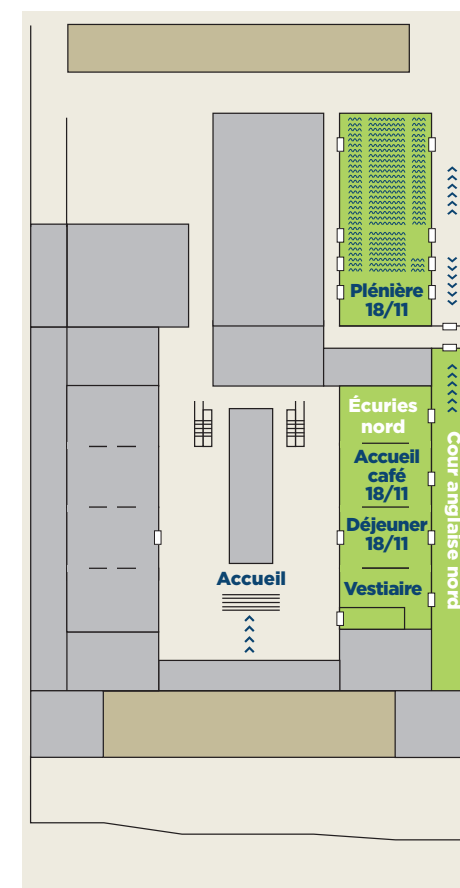
Inscrit comme un lieu de création et de diffusion culturelle au cœur du quartier de Flandre, l'objectif du Centquatre est de créer un cadre offrant une liaison entre les arts, les pratiques culturelles et les habitants. Il donne accès à l'ensemble des arts actuels au travers d'une

programmation populaire et contemporaine. Il s'impose comme un lieu où la dynamique artistique bouscule les frontières entre tous les arts et tous les publics. C'est dans ce lieu d'histoire et de création culturelle que se déroule la 35^e Rencontre de la FNAU.

Espace documentation, espace presse Stand Observatoire des territoires



NIVEAU 0 / REZ-DE-CHAUSSÉE

NIVEAU -1 / 1^{er} SOUS-SOL



MARDI 18 NOVEMBRE

PLÉNIÈRE

Centquatre, 5 rue Curial, Paris 19^e

La deuxième journée de la 35^e Rencontre se tient au 104 et met en débat comment les principes, les pratiques, les modèles économiques et la gouvernance fondés sur la notion de bien commun questionnent l'action publique, pour des politiques toujours plus innovantes.

DÉROULEMENT DE LA PLÉNIÈRE

8h15

Accueil - café [ÉCURIES NORD]

9h – 9h55

Accueil par Claude Dargent,
Ville de Paris, président
de l'Atelier parisien
d'urbanisme

Introduction

Jean Rottner,
président de la FNAU

Allocutions ministérielles

Patrick Kanner,
ministre de la Ville,
de la Jeunesse et des Sports

Sylvia Pinel,
ministre du Logement,
de l'Égalité des territoires
et de la Ruralité

9h55 – 11h

Table ronde 1 Des biens communs au bien commun

11h – 12h

Table ronde 2

Nouvelles pratiques, nouveaux modes d'action, nouveaux outils

12h – 12h10

Mise en perspective

Brigitte Fouillard,
docteur en Science politique,
directrice du Master Stratégies
territoriales et urbaines
à Science Po

12h15 – 13h45

Déjeuner-buffet [ÉCURIES NORD]

14h – 14h20

Allocution ministérielle

André Vallini,
secrétaire d'État chargé
de la Réforme territoriale

14h20 – 15h20

Table ronde 3

Biens communs et modèles économiques émergents

15h20 – 16h20

Table ronde 4

Métamorphose de l'action publique

16h20 – 16h30

Mise en perspective

Brigitte Fouillard

16h30 – 16h50

Conclusion

Jean Rottner,
président de la FNAU

17h

Café-échanges

LES MINISTRES ATTENDUS



DR

SYLVIA PINEL Ministre du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité

Engagée très tôt en politique, Sylvia Pinel s'investit localement notamment comme députée du Tarn-et-Garonne. Elle est la plus jeune femme de l'Assemblée générale élue en 2007. Spécialiste des questions de justice sociale, elle poursuit son activité nationale tout en conservant un ancrage local. Nommée en 2012 ministre déléguée à l'Artisanat, au Commerce et au Tourisme, elle est une des plus jeunes ministres du gouvernement. Elle est nommée en 2014 ministre du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité.



PATRICK KANNER Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports

Patrick Kanner s'investit pendant plus de vingt ans pour le développement de la Ville de Lille, notamment comme vice-président en charge de la lutte contre l'exclusion puis comme vice-président délégué à l'aménagement et au développement des territoires. Après un mandat à la présidence du Conseil général du Nord et une implication comme trésorier à l'Assemblée des Départements de France, il est nommé ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports en août 2014.



DR

MYRIAM EL KHOMRI Secrétaire d'État chargée de la Politique de la Ville

Myriam El Khomri commence sa carrière politique en 2001 comme collaboratrice puis comme élue du 18^e arrondissement de Paris. Très engagée sur la prévention et la protection de l'enfance, elle devient adjointe au maire de Paris en 2008 à la prévention et à la sécurité. Fonction qu'elle complète en 2014 en devenant pour quelques mois adjointe en charge des questions de la Politique de la Ville et de l'intégration, jusqu'au mois d'août 2014 et sa nomination en tant que secrétaire d'État en charge de la Politique de la Ville.



ANDRÉ VALLINI Secrétaire d'État à la Réforme territoriale

Avocat de formation, André Vallini commence sa carrière politique en tant que maire de Tullins puis président du Conseil général de l'Isère, de 2001 à 2014. Spécialiste des questions relatives à la justice et aux institutions, il est nommé dès 2008 au Comité de la réforme des collectivités locales chargé de réfléchir à une réforme territoriale. En avril 2014, il est nommé secrétaire d'État chargé de la Réforme territoriale.

TABLE RONDE 1

HORAIRE 9h55 – 11h

Des biens communs au bien commun

INTERVENANTS

- **Pierre Calame**, président de la fondation Charles Léopold Mayer
- **Emmanuel Couet**, président de Rennes Métropole, président de l'agence d'urbanisme de Rennes
- **Violaine Hacker**, docteur en droit et sciences politiques, présidente du « Common Goods Forum »
- **Pierre Veltz**, ingénieur, économiste, docteur en sociologie, PDG de l'établissement public Paris-Saclay

ANIMATION

- **Mireille Ferri**, directrice générale de l'AIGP, Atelier international du Grand Paris

PROBLÉMATIQUE

Le « bien commun » est une notion juridique et économique ancienne, présente notamment en Europe dans l'Antiquité et au Moyen-Âge pour illustrer la gestion des ressources agricoles mutualisées dans un système de gouvernance collective. Cette notion connaît depuis une vingtaine d'années un renouveau. À travers les débats sur les biens communs écologiques et la préservation des ressources naturelles ou sur les enjeux numériques, notamment l'ouverture et le partage des données mais aussi leur

protection, fiabilité et intelligibilité, le bien commun est réinterrogé. Plus largement, la notion d'« écosystème territorial », entendue comme un capital partagé entre les acteurs publics, privés et l'individu paraît aujourd'hui être une ressource pour privilégier le développement et la cohésion de la société.

Comment cette notion de « bien commun territorial » s'incarne-t-elle dans les pratiques ? Offre-t-elle de nouvelles clefs de lecture des enjeux territoriaux ?

TABLE RONDE 2

HORAIRE 11h – 12h

Nouvelles pratiques, nouveaux modes d'action, nouveaux outils

INTERVENANTS

- **Jérôme Baratier**, directeur de l'agence d'urbanisme de Tours
- **Olivier Bianchi**, maire et président de la Communauté d'agglomération de Clermont-Ferrand, président de l'agence d'urbanisme de Clermont
- **Marie-Christine Jaillet**, directrice de recherche au CNRS, LISST, Toulouse
- **Jacques-François Marchandise**, directeur de la recherche et de la prospective à la Fondation Internet Nouvelle Génération
- **Bruno Marzloff**, sociologue, directeur du groupe Chronos
- **Le représentant du CGET**, Commissariat général à l'Égalité des territoires

ANIMATION

- **Mireille Ferri**, directrice générale de l'AIGP, Atelier international du Grand Paris

PROBLÉMATIQUE

Les pratiques sociales remettent en cause les cadres traditionnels de la société, notamment l'entreprise, les services, les modes de consommation ou les institutions. Si la tentation de l'entre-soi, les résistances aux changements et l'accroissement des inégalités se font de plus en plus présents, dans le même temps se développent des modalités inédites de faire communautés. Le développement des espaces de co-working, les fab'labs ou l'importance des réseaux sociaux sont de ces nouvelles pratiques qui nous interrogent. La société s'organise

autour de modes de production privilégiant la proximité avec notamment les circuits courts ou les quartiers à énergie positive. Des formes de consommation alternative émergent également, privilégiant l'usage plutôt que la possession, avec de nouvelles façons d'utiliser sa voiture ou de manger, en sensibilisant à la slow food, par exemple.

Comment les politiques publiques accompagnent-elles ces pratiques émergentes basées sur le bien commun et la mise en capacité des acteurs ?

TABLE RONDE 3

HORAIRE 14h20 – 15h20

Biens communs et modèles économiques émergents

INTERVENANTS

- **Christian Dutertre**, docteur en économie, professeur à l'Université Paris Diderot Paris 7, directeur scientifique chez ATEMIS
- **Robert Herrmann**, président de la communauté urbaine de Strasbourg, président de l'agence d'urbanisme de Strasbourg
- **Stéphane Keita**, directeur du développement du réseau Caisse des Dépôts
- **Sandra Lagumina**, directrice générale de GRDF
- **Louis Nègre**, président du GART, Groupement des autorités responsables de transport et président de l'agence d'urbanisme des Alpes Maritimes

ANIMATION

- **Patrice Vergriete**, maire de Dunkerque et président de la communauté urbaine de Dunkerque

PROBLÉMATIQUE

Les modèles économiques sont remis en cause dans un contexte de contraintes des budgets publics et de limites des modèles de production classique.

Deux modèles coexistent, s'affrontent et se conjuguent. La polarisation de l'économie paraît un gage d'efficacité dans la mondialisation : les grandes firmes, pôles universitaires ou grands réseaux de services sont des modèles persistants. En parallèle, la tendance à une organisation décentralisée, misant sur plus de souplesse et sur une action territoriale et en réseau se développe avec notamment les réseaux d'entreprises, une production énergétique décentralisée ou

l'émergence d'une économie collaborative. Cette nouvelle manière de faire de l'économie apparaît soit de manière spontanée, comme dans le cas d'espaces de co-working, soit à travers la recherche de nouvelles formes de régulation (nouvelles gouvernances de l'énergie ou clusters d'innovation). Des approches nouvelles de création de valeurs émergent, comme l'économie des fonctionnalités, l'économie circulaire ou le crowdfunding. Quels sont les apports de cette notion de bien commun dans le renouvellement des modèles et de la gouvernance économique territoriale ? Cela modifie-t-il les relations entre le public, le privé et l'individu ?

TABLE RONDE 4

HORAIRE 15h20 – 16h20

Métamorphose de l'action publique

INTERVENANTS

- **Alain Amédéo**, vice-président de la Région Île-de-France
- **Laure-Agnès Caradec**, vice-présidente de Marseille Provence Métropole
- **Patrick Chamoiseau**, écrivain, Prix Goncourt, chef de mission du Grand Saint-Pierre en Martinique
- **Philippe Pierrel**, habitant de Mulhouse
- **Jean Pisani-Ferry**, commissaire à la Stratégie et la Prospective
- **Jean Rottner**, maire de Mulhouse, président de la FNAU
- **Frédéric Vallier**, secrétaire général du Conseil des Communes et Régions d'Europe

ANIMATION

- **Patrice Vergriete**, maire de Dunkerque et président de la communauté urbaine de Dunkerque

PROBLÉMATIQUE

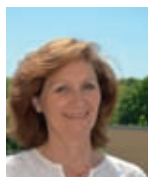
Quelles sont les problématiques émergentes auxquelles les élus vont devoir faire face dans les années à venir ? Comment anticiper les évolutions des modes de vie et concevoir des politiques publiques en adéquation avec l'émergence de nouveaux modèles économiques ?

Peut-on renouveler la citoyenneté à travers la connaissance partagée et la coproduction des projets avec les habitants ? Peut-on organiser l'inter-territorialité, le dialogue entre les intercommunalités et les régions, et la coproduction de politiques publiques dans de nouveaux pactes de gouvernance territoriale ?

Peut-on apporter des réponses contextualisées à des défis globaux tels que le changement climatique, la transition énergétique ou l'innovation, par les pouvoirs et écosystèmes locaux ?

La notion de « bien commun », pensée comme processus d'action apporte-t-elle des clefs pour réinterroger l'action publique territoriale ? Le bien commun peut-il offrir de nouvelles formes de transaction entre les collectivités, les entreprises et les citoyens ? Quelles pourraient être les méthodes innovantes pour faire de l'action publique une coproduction ?

PRÉSENTATION DES ANIMATEURS



MIREILLE FERRI

Directrice générale de l'Atelier international du Grand Paris

Mireille Ferri, spécialiste en aménagement et urbanisme, est depuis octobre 2014 directrice de l'Atelier international du Grand Paris. Précédemment vice-présidente de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Île-de-France et de la FNAU, elle s'est investie sur le Schéma directeur d'Île-de-France, sur les questions du développement métropolitain et sur l'articulation des différentes échelles et acteurs dans la construction d'un projet de territoire.



PATRICE VERGRIETE

Maire de Dunkerque et président de la Communauté urbaine de Dunkerque

Ingénieur et spécialiste en aménagement, Patrice Vergriete prend la tête de l'agence d'urbanisme de Dunkerque en 2000 qu'il dirige jusqu'en 2008. En parallèle, il s'engage pour sa ville comme adjoint au maire. Patrice Vergriete travaille auprès du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable sur les questions de logement, d'urbanisme et de Politique de la Ville. Depuis 2014, il est maire et président de la Communauté urbaine de Dunkerque.

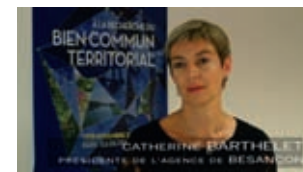


BRIGITTE FOUILLAND

Docteur en Science politique, directrice du Master Stratégies territoriales et urbaines à Sciences Po

Brigitte Fouilland s'intéresse aux processus d'action publique et à l'articulation des acteurs dans les territoires. Ses travaux de recherche analysent principalement les dynamiques urbaines et les politiques d'aménagement, aux différentes échelles du territoire. Elle s'interroge en particulier sur les enjeux liés aux réseaux de villes. Dans cet esprit de prospective urbaine, Brigitte Fouilland dirige entre autres, le Master Stratégies territoriales et urbaines à Sciences Po.

3 FILMS POUR LA 35^e RENCONTRE



À l'occasion de la 35^e Rencontre, la FNAU a produit trois courts films autour de la notion de bien commun territorial, à partir d'interviews des membres du bureau de la FNAU et des directeurs d'agences d'urbanisme.

Le premier film, introduction à la thématique de la Rencontre, intitulé « à la recherche du bien commun territorial », est diffusé dans les ateliers, le 17 novembre.

Le deuxième film « Les territoires du bien commun » est projeté lors de la matinée du 18 novembre. Il apporte un éclairage sur la manière dont cette notion s'ancre dans les

territoires à travers des exemples concrets. Le troisième film « Le bien commun pour des politiques innovantes », diffusé le 18 novembre après midi, montre comment les agences d'urbanisme déclinent ce concept dans leurs travaux.

Ces films ont été réalisés grâce au concours de l'Apur. Ils seront mis en ligne sur le site de la FNAU.

*Images Xavier Gamby
Entretiens, montage et réalisation
Damien Bertrand*

ET AUSSI AU 104...

Stand documentation de la FNAU

Pendant toute la durée de l'événement, le Club documentation de la FNAU tient au sein du foyer de la salle 400 un stand mettant à disposition, en libre service :

- des publications des agences d'urbanisme, autour de trois thèmes : espace public, patrimoine et énergie
- les dernières publications de la FNAU
- et des ouvrages des partenaires.

Espace librairie

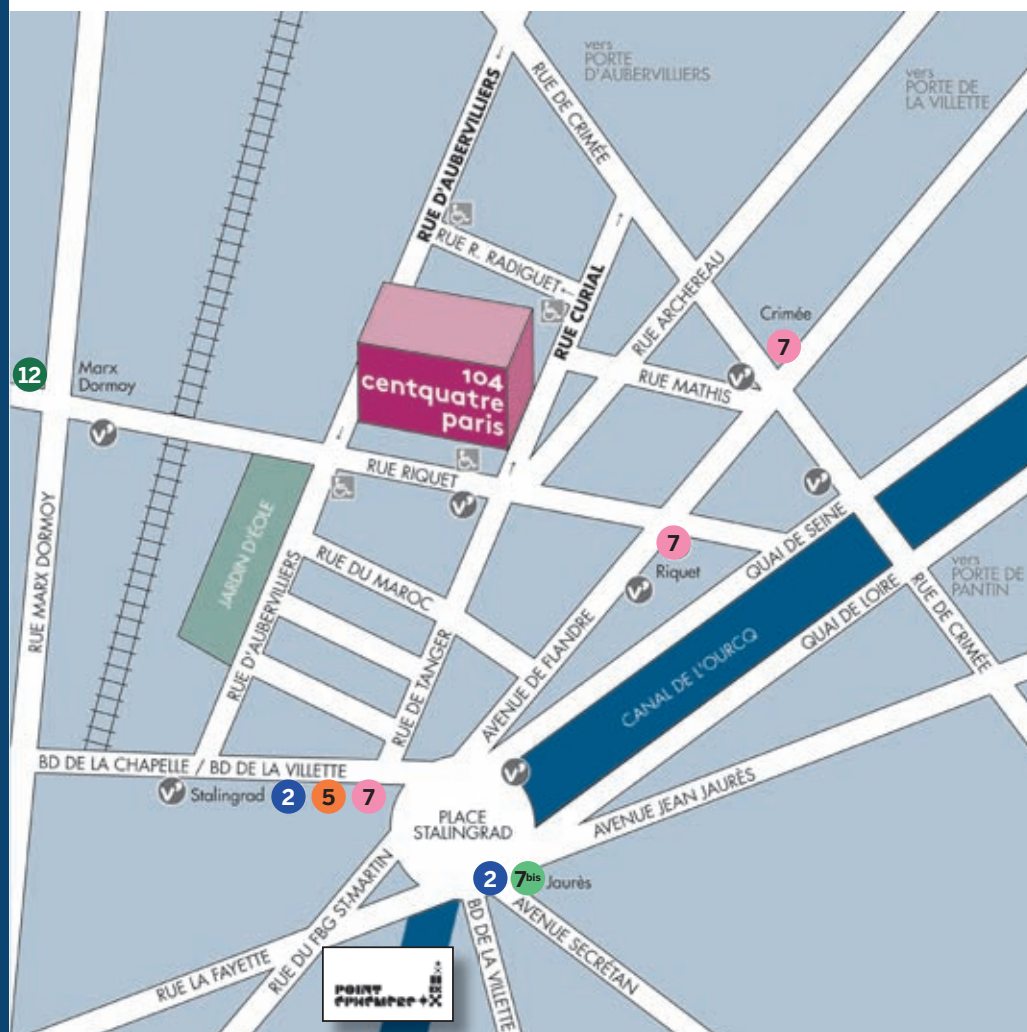
Le Merle Moqueur, librairie du 104, tient un

stand au sein de la 35^e Rencontre. Il présente des ouvrages consacrés à la ville et aux territoires et propose à la vente les trois premiers numéros de la collection *Points Fnau*.

Observatoire des territoires du CGET

Un stand de démonstration du site de l'Observatoire des territoires est installé dans le foyer de la salle 400. Animé par l'équipe du CGET, il permet de découvrir notamment l'outil de cartographie dynamique en ligne.

INFORMATIONS PRATIQUES



Le Centquatre, 5 rue Curial 75019 Paris

(L'accès à la 35° Rencontre se fait uniquement à cette adresse)

ACCESSIBILITÉ

En métro

M 7
Riquet
M 2 5 7
Stalingrad
M 12
Marx Dormoy
M 2 7bis
Jaurès

En bus

54 60
Crimée
ou Curial – Crimée
54
Riquet
Traverse
Riquet
ou Curial – Archereau

Stationnements

situés à moins
de 500 mètres du 104

- Résidence Berzelius
- 156 rue d'Aubervilliers
- Parking résidentiel de Flandre
- 41 rue de Flandre
- Rouen Flandre
- 8 rue de Rouen

EN PRATIQUE

- Les **badges** sont obligatoires tout au long de la Rencontre et sont nominatifs.
- Il est nécessaire de se munir d'une **pièce d'identité** pour accéder aux ateliers.
- Un **vestiaire gratuit** est à disposition tout au long de la soirée du 17 novembre et lors de la journée du 18 novembre.
- Des sacs contenant les **documents** de la 35° Rencontre nationale des agences d'urbanisme seront remis lors de l'émargement, le 18 novembre au Centquatre.
- Des **photos et vidéos** sont susceptibles d'être prises lors de la 35° Rencontre nationale des agences d'urbanisme. La participation à la Rencontre vaut acceptation de l'utilisation de votre image dans le cadre des actes, de la promotion des futures Rencontres et pour tout support de communication réalisé par la FNAU.
- Participez aux débats de la Rencontre en suivant le compte twitter **@fnau_urbanisme** et en utilisant **#FNAU35**

La 35^e Rencontre nationale des agences d'urbanisme organisée par



bénéficie de l'accompagnement partenarial et institutionnel de



du soutien des agences d'urbanisme qui se sont mobilisées et ont piloté les ateliers et visites



de l'accompagnement professionnel de



Accompagnement média de



22 rue Joubert – 75009 Paris

fnau@fnau.org

01 45 49 32 50

www.fnau.org

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION: Brigitte Bariol-Mathais, Déléguée générale de la FNAU
CONCEPTION ET RÉDACTION: Florence Gall-Sorrentino (FNAU), Philippine Lavoillotte (FNAU),
Marianne Malez (FNAU), Maiwenn Versmee (FNAU).

Avec la participation des agences d'urbanisme : Apur, IAU-ÎdF, AudéLor, agAM, epures,
ADEUPa, AUDRSO, aua/T, AULAB, AUDRR, atu, AUDAS, ADU Montbéliard, UrbaLyon.

Crédits photographiques de la couverture: Philippe David

Graphisme: Anne Terrin et Héroïse Tissot – **Impression:** Imprimerie LFT, novembre 2014

Document téléchargeable sur www.fnau.org



www.fnau.org •  #fnau35 • @Fnau_urba

**FN
AU**
FÉDÉRATION
NATIONALE
DES AGENCES
D'URBANISME